

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2025

Référence
2025_26

L' an 2025 et le 24 Mars à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, en sous la présidence de Monsieur GERMAIN Alain, Maire

Objet de la délibération
Budget du service public de l' assainissement collectif :Affectation des résultats comptables 2024 eu Budget Primitif 2025

Présents : M. GERMAIN Alain, maire, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, Mme CANET Josselyne, Mme DRÉAN Evelyne, Mme LEROY Sandra, M. BARDET Philippe, Mme CERNON Catherine, Mme PARODAT Sandra, Mme CHAMBON Marion

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	10

Absents excusés : M. CLARISSE Laurent, M BESSE Gérard, M. DÉGÉ Christophe

Absent : M. MAREST Nicolas

Date de la convocation
17/03/2025

A été nommée secrétaire : Mme CANET Josselyne

Date d'affichage
17/03/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Objet de la délibération : Budget du service public de l' assainissement collectif :Affectation des résultats comptables 2024 eu Budget Primitif 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le :

Et

Publication ou notification du :

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu l' instruction budgétaires et comptable M 49
Vu la délibération 2024_10 en date du 28/03/2024 adoptant le Budget Primitif 2024 du service public de l' assainissement collectif
Vu la délibération 2024_34 du 03/09/2024 adoptant la Décision modificative n°1 au BP 2024 du service public de l' assainissement collectif (ajustement résultats comptables)
Vu la délibération 2025_24 du 24 mars 2025 constatant la conformité du compte des gestion 2024 au compte administratif 2024 du service public de l' assainissement collectif
Vu la délibération 2025_25 approuvant les résultats comptables du service public de l' assainissement collectif

Considérant les résultats repris dans le tableau suivant

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée À l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	-44 841.39		28 382.57	- 16 458.82
Fonctionnement	142 118.21	107308.53	62 349.96	97 159.64
Total	97 276.82	107 308.53	90 732.53	80700.82

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide d'affecter et d'inscrire les résultats comptables de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 comme suit

Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement (recette) 2024: + 97 159.64€
 Part affectée à la section d'investissement en 2024
 Déficit investissement 2024 : - 16 458.82 €
 Reste à réaliser investissement 2024 : - 19 253.94 €
 Total part affectée à l'investissement en 2025 : - 35 712.76 €
 R002 Résultat de clôture 2024 recette : + 61 446.88 €

Section d'investissement

Résultat d'investissement 2024 = -16 458.82
 D001 Résultat de clôture de l'exercice 2024
 Déficit investissement 2024 : 16 458.82
 Reste à réaliser investissement 2024 : 19 253.94
 Total : 35 712.76
 R 1068 affectation du résultat de fonctionnement : 35 712.76

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
 En mairie, le 24/03/2025
 Le Maire
 Alain GERMAIN

